

208C1398
FR0000038283-FS569

21 juillet 2008

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

<p style="text-align: center;">GEODIS (Euronext Paris)</p>

Par courrier du 21 juillet 2008, la Société Générale (29, boulevard Haussmann, 75009 Paris) a déclaré avoir franchi en baisse, indirectement par l'intermédiaire de sa filiale Salvépar, le 18 juillet 2008, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société GEODIS, et ne plus détenir aucun titre GEODIS.

Ce franchissement résulte de l'apport par Salvépar de la totalité des actions GEODIS qu'elle détenait à l'offre publique d'achat initiée par la société SNCF Participations (cf. notamment D&I 208C1011 du 27 mai 2008 et D&I 208C1324 du 10 juillet 2008).
